L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1888. 62me Année

Dufour & Denner.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 20 NOVEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier. No 31 rue Bienville, près de la rue Chartres—Patente des Etats Unis pour fabriquer le Arabian Disenfectant, poupre à vapeur, machines, accessoires, etc.

Les royalistes en France.

"Ce n'est plus un secret pour personne—dit la *Liberté* du 4 novembre—que le parti royaliste est très divisé sur la conduite la meilleure à suivre dans l'intérêt de sa cause et de son avenir. Il est hors de doute que la Droite du Sénat désapprouve hautement l'aventure où s'est engagée la Droite de la Chambre sous l'influence des ardents et des impatients de ce groupe. Les paroles attribuées, depuis quelque temps, à d'éminents sénateurs dont les sentiments monarchiques ne sauraient être suspects, paroles qui non seulement n'ont pas été démenties, mais ont au contraire été confirmées par les membres les plus autorisés de la Haute Assemblée, sont décisives dans ce sens. Elles attestent que la Droite sénatoriale est résolue à s'unir, s'il le faut, avec le Centre Gauche pour combattre le mouvement révolutionnaire dont, sous prétexte de revision, le général Boulanger est l'instrument, et dont les monarchistes, alliés aux bonapartistes, sont la force impulsive.

"L'influence des vétérans de la royauté sera-t-elle assez puissante pour retenir et modérer les jeunes recrues du Palais-Bourbon? Les sages parviendront-ils à arrêter les imprudents? La raison le voudrait, mais la passion est si déchaînée qu'il est bien difficile de l'espérer.

"Certes, ce n'est pur amour pour la République que la Droite du Sénat se sépare, en cette occasion, de la Droite de la Chambre. Au dessus de la République, elle songe à la liberté, à la société, à la patrie, qui sont également menacées par la conspiration à la fois démagogique et dictatoriale dont le Boulangisme est le pivot. Les monarchistes du Luxembourg veulent aussi ardemment que ceux du Palais-Bourbon le rétablissement de la royauté, mais ils la veulent appuyée sur les grandes institutions qui sont la garantie des peuples libres, que la Restauration eut la gloire d'inscrire dans la Charte, et qui ont fait du règne de Louis-Philippe l'époque la plus brillante et la plus prospère de notre siècle. C'est ce qu'affirmait, l'autre jour, M. Lambert de Sainte-Croix au banquet de Tours, lorsqu'il déclarait que la Monarchie du comte de Paris serait bien la Monarchie constitutionnelle, et qu'elle ne répudierait aucun des grands principes de 89.

"Or, pour qu'il en soit ainsi, il ne faut pas d'abord détruire les bases sur lesquelles le régime constitutionnel doit nécessairement être fondé. Sur quoi élèvera-t-on cette monarchie réparatrice, ce gouvernement modéré que l'on rêve, si l'on brise les assises mêmes qui lui sont indispensables? Est-ce sur des ruines que l'on espère reconstituer la royauté de l'avenir?

"Il faut fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir que le triomphe du général Boulanger ne peut avoir pour sanction que la suppression violente de toutes les libertés parlementaires, sous la dictature d'un nouveau César. Le programme est défini d'avance. Plus de Sénat; une Assemblée unique, mais muette ou à peu près; le chef de l'Etat élu par le suffrage universel, résumant tous les pouvoirs de la souveraineté nationale.

"Que les bonapartistes soutiennent un mouvement destiné à de telles conséquences, c'est dans la logique de leurs doctrines. Le principe établi en faveur du général Boulanger, le prince Victor peut, à son tour, le revendiquer; mais les royalistes, c'est la négation même de leur *Credo* traditionnel. Le jour où il sera consacré, ils auront vécu.

"Et, déjà, vivent-ils encore? Ne sont-ils pas absorbés, noyés, dans le flot césarien de leurs périlleux alliés? Ils n'auront plus désormais que le nom de Boulangistes; et le Bonapartisme, seuls vrais chefs de l'armée coalisée, voudront bien leur accorder dans le butin commun.

"Qu'ils se le rappellent, car dans l'histoire tout recommence! En 1830, ils ont fait exactement ce qu'ils font aujourd'hui. Louis-Napoléon devait être aussi "une combinaison intermédiaire" qui ne durerait que peu de temps et ferait, contre la République, la trouée par où passerait la Royauté. Elle a duré dix-huit ans pour aboutir de nouveau à la République, et le premier acte de cet étrange *intermaire*, fut la confiscation des biens d'Orléans et leur exil perpétuel. Eh bien! qu'on essaye du même moyen; on y trouvera les mêmes déconvoites.

"Voilà ce que la droite du Sénat prévoit avec raison et c'est ce qu'elle veut empêcher.

"Mais quoi! puisqu'il faut subir une période transitoire qui sera forcément une République quelconque, puisqu'on ne sait impuissant à rétablir d'un seul coup la monarchie, pourquoi passer et faire passer la France par une République dictatoriale et démagogique qui risque de livrer le pays tout entier aux horreurs de la guerre civile et de la guerre étrangère, qui, en tout cas, détruira nécessairement et fatalement toutes les libertés sous le joug du pouvoir personnel? Ne vaudrait-il pas mieux, par une entente loyale avec les républicains modérés, constituer une République conservatrice, pacifique, parlementaire, surtout laborieuse et économe, qui maintiendrait du moins jusqu'à un nouvel ordre de choses, le grand principe du gouvernement du pays par le pays?

"Nous rendons les royalistes responsables de tout ce qui peut arriver et l'histoire les tendra responsables comme nous, de même que nous rejetons sur ceux qui nous ont gouvernés depuis 1877 toute la responsabilité de la situation.

"Le Boulangisme et le Bonapartisme ne peuvent rien que par la complicité et le concours des monarchistes de la Droite. Ceux-ci n'ont qu'à se retirer de cette déplorable aventure pour la faire avorter et reprendre seuls la tête du mouvement conservateur. Au Sénat, on y est résolu; mais à la Chambre on hésite. L'heure des résolutions suprêmes ne tardera pas à sonner!"

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

Un quidam se vantait, en plein café, de haute faits assez invraisemblables.

—Vous voyez cette cicatrice! disait-il en montrant son front couturé. Eh bien, c'est un coup de sabre qu'un hulan, du reste tué par moi, m'a administré sur le champ de bataille.

—Pardon, interrompit Z....., qui connaît parfaitement le hâbleur et qui sait que la prétendue glorieuse cicatrice provient tout simplement d'un coup de bouteille reçu dans une rixe, au cabaret; pardon, monsieur, vous confondez les lauriers avec la vigne et champ de bataille avec *champ* de vins!

Tommy s'est battu avec Bob.

—C'est lui qui a commencé, dit-il à sa mère qui l'interroge.

—Il t'a donné une calotte?

—Une calotte à un grand garçon comme moi! s'écrie avec indignation Tommy, qui ajoute dressant:

—Il m'a donné une gifle

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 17 novembre :

Sur l'habitation Medora, le rendement est de deux boucaute de sucre par acre.

Sur l'habitation Monticello, il a été obtenu 65 boucaute de sucre de 35 acres.

Nous recevons de bons rapports de toutes les habitations. Comme nous l'avions prédit, dès le commencement, la canne rend bien maintenant.

Sur Cedar Grove, nous dit-on, on tire des souches 2200 livres de sucre par acre.

—Nous avons reçu, de M. Belford Marionneaux, propriétaire de Holy Farm, un échantillon de sucre, le plus beau que nous ayons encore vu. A présent, on y obtient, de chaque acre, un boucaut et demi.

—Le capt. S. G. Knowlton, surintendant général de la "Plaquemine Lumber and Improvement Co." a découvert un bois durable aussi léger que le liège. Il se propose de l'utiliser comme flotteur pour les seines et comme instrument de sauvetage.

Nos marais peuvent fournir de ces flotteurs à tout le pays, pendant un grand nombre d'années. Le capitaine compte en faire une exhibition dans un des magasins de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

—La vaste et fertile contrée, qui s'étend sur les deux rives de la Basse Rivière inférieure, est maintenant séparée de la Cour de justice, depuis que l'ouragan a renversé des arbres qui obstruaient le grand chemin. Il y a un grand nombre de travailleurs employés à tirer de cette région des bois de construction, sans compter les résidents qui souffrent beaucoup de cet état de choses.

C'est une contrée qui fait de constants progrès. Le juri de police devrait protéger les intérêts de toute cette population et faire disparaître les obstructions. Que faudrait-il dépenser pour cela? $150. Faut-il que, faute d'une aussi piètre dépense, le pays soit arrêté dans la voie où il est si bien lancé?

—Les directeurs de la "Plaquemine Logging Co." ont convoqué une réunion générale de ses actionnaires pour le 18 décembre. Il s'agit de liquider les affaires de la compagnie et de nommer des commissaires à cet effet. La compagnie a acheté tout l'établissement de MM. May et Ferguson, en vue de faire transporter les bois de cypre du Bayon Plaquemine, à travers la digue, dans le Mississippi.

Les machines se sont trouvées défectueuses; on les a réparées, mais sans succès. Le but de la compagnie est de relever les prix des troncs de cypre qui sont tombés si bas, que les bucherons ne trouvent plus aucun bénéfice à abattre et à faire dorler les troncs d'arbre. On ne les paie plus que $3 à $3 50 les mille pieds. Le prix a été relevé à $7 les mille pieds, et il est à espérer qu'il ne retombera plus. La principale cause de cette baisse a été le manque d'eau. Depuis le nouvel établissement, il n'y a pas eu une seule inondation, et les arrivages de bois ont rarement répondu aux besoins de la demande.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 17 novembre :

Nous apprenons qu'il y a une légère amélioration dans le rendement de la canne dans les sucreries qui sont, à cette heure, en pleine activité. Depuis dix à douze jours, le temps est devenu plus favorable, et l'on peut compter, désormais, sur de meilleurs résultats. Il y a eu fort peu d'accidents de machines cette saison.

Encore un vétéran de la Presse Louisianaise, dont nous avons à saluer l'anniversaire. Le *Sugar Planter*, a depuis cinq ans, célébré ses noces d'or, puisqu'il entre dans sa trentième année. Notre estimable confrère de la paroisse Iberville est un de nos meilleurs journaux de la campagne, habilement rédigé, voué aux développements de l'agriculture du pays, toujours parfaitement au fait des besoins de la paroisse dont il est l'organe attitré; en outre, démocrate sincère, ardent, il a toujours suivi, sans broncher un seul instant, la ligne droite que sa conscience lui traçait. De pareils journaux méritent de réussir, de vivre de longs jours. Nous voyons avec plaisir que le *Planter* entre plein de confiance, dans la trentaine; nous lui souhaitons cent autres années meilleures encore que celles qu'il vient de passer et qui lui ont acquis partout l'estime des populations.—*Edit.*)

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

L'impôt sur le revenu.

Nous lisons, dans le *Figaro*, sous la signature de M. Francis Magnard :

J'ai eu, hier, une conversation avec un de ces commerçants qui personnifient à merveille la classe moyenne de Paris, celle où la République a si longtemps trouvé ses plus sérieux défenseurs et ses amis les plus dévoués, ce qu'on appelait autrefois le parti de la rue du Sentier.

Les idées ne sont pas toujours très hautes dans ce monde de négoce, mais elles sont généralement saines et donnent la note exacte de l'opinion ambiante.

Je lui trouvé exaspéré contre l'idée de l'impôt sur le revenu. La question d'argent le touche peu, encore que la perspective d'une nouvelle charge fiscale se superposant à toutes celles que nous supportons ne soit pas séduisante; il était surtout révolté par l'idée inquisitoriale qui, si elle n'est pas la base du du impôt en est le résultat.

Il n'y a pas de milieu, en effet : ou il faudra s'en rapporter aux déclarations de chaque imposé, et nous assisterons à une énorme fumisterie, ou il faudra les corroborer par un système d'enquêtes et de perquisitions tout à fait conforme aux mœurs de la basse démocratie, mais tout à fait antipathique à notre génie français.

—Comment! me disait mon commerçant, il faudra que j'avoue le déficit de mes recettes, s'il s'en produit un d'une année sur l'autre : je suis exposé à devoir montrer mes livres à un employé qui pourra colporter dans tout le quartier que mes affaires sont en décadence! ..... Mais, monsieur, il y a là une intrusion inacceptable du fisc dans ma vie privée.....

.....

On pourrait, je le sais, répondre à mon commerçant que l'impôt sur le revenu fonctionne dans d'autres pays sans soulever la même réprobation, sans exciter les mêmes mécontentements qu'ici, mais je n'ai pas à discuter aujourd'hui le fond de la question; je tenais simplement à montrer comment le public impossible la comprend—à tort ou à raison—et à quelles sourdes résistances serait exposée son application—si jamais le projet de M. Peytral venait à être voté.

Nombre des enfants, par ménage, en France.

Extrait du compte-rendu de la séance du 30 octobre, de l'Académie de médecine, de Paris :

M. Chervin, membre du conseil supérieur de statistique, fait une communication sur la répartition des enfants dans les familles françaises, d'après le dénombrement de 1886. A ce point de vue, on peut établir le classement suivant :

Sur 100 familles,	20 n'ont pas d'enfant.	
—	24 ont 1 enfant.	
—	22 — 2	—
—	15 — 3	—
—	9 — 4	—
—	5 — 5	—
—	3 — 6	—
—	2 — 7	— et plus.

En 1856, on comptait 1,677,110 familles sans enfants, soit 17 0[0. En 1886, la chiffre est monté à 2,073,205, soit 20 0[0. En trente-ans, la population des ménages sans enfants a augmenté de 3 0[0. Il y a là un argument sérieux pour ceux qui font de l'infécondité des mariages la cause du peu de développement de la population française.

Les départements où le nombre des enfants est au minimum sont : au nord-ouest, l'Orne, le Calvados, l'Eure, l'Oise, Seine-et-Oise et la Seine; au nort-est, l'Aube et la Côte-d'Or; au sud-ouest, la Charente-Inférieure, la Gironde, le Lot, Lot-et-Garonne, le Gers, Tarn-et-Garonne; au sud-est, le Gard et les Bouches-du-Rhône; au centre, Indre-et-Loire et le Rhône. Dans ces départements, le nombre des enfants est de 200 à 228 pour 100 familles.

Les régions où les enfants sont les plus nombreux sont représentées par la Bretagne, le Poitou, la Savoie, l'Auvergne, une partie du Limousin et du Berry, les Flandres et l'Artois. La moyenne est de 295 à 340 enfants pour 100 ménages.

Cette infécondité est-elle volontaire? ou involontaire? Pour les partisans de l'infécondité voulue, c'est le morcellement de la propriété, l'absence de la liberté du droit de tester, la disparition du sentiment religieux, l'amour du bien-être qui poussent les familles à restreindre le nombre de leurs enfants.

Les partisans de l'infécondité physiologique ou morbide attribuent aux progrès inconnus de l'alcoolisme et de la syphilis et à l'immigration des campagnes dans les villes une part considérable dans le ralentissement de notre natalité. On fait encore intervenir la question de race pour expliquer le plus ou moins de fécondité d'une région.

L'Exposition de 1889.

Nos journaux de Paris, du 3 novembre, nous informent que les travaux de préparation de l'exposition rétrospective de l'art français en 1889 sont très avancés et tout fait prévoir que cette exposition sera complète. Voici quelle est la méthode adoptée par le commissariat des beaux-arts pour le recrutement des œuvres qui doivent figurer à l'exposition rétrospective de l'art français de 1889. Dès le mois de juillet dernier, M. Antonin Proust a demandé au ministre de constituer une commission composée de douze membres pour rechercher dans les musées nationaux les œuvres qu'il est indispensable de leur emprunter et qui doivent aider à démontrer ce qu'a été l'école française au cours du siècle qui vient de s'écouler. En même temps que cette commission fonctionnait, on faisait, au palais de l'industrie, un relevé de tout ce qui mérite d'être signalé dans les monuments publics et dans les collections privées de France et de l'étranger.

Le commissariat des beaux-arts demande en ce moment au ministre d'adjoindre à la première commission nommée au mois de juillet une seconde commission composée des inspecteurs et des conservateurs des musées des départements, et une troisième commission composée des possesseurs des collections. Ces diverses commissions, formant la grande commission de l'exposition rétrospective, pourront faire leur travail rapidement au moyen des fiches rédigées par les soins du commissariat. Ce qu'il est permis de dire dès aujourd'hui, c'est que presque tous les collectionneurs pressentis ont répondu favorablement à l'appel qui leur a été adressé. M. Antonin Proust a proposé, d'autre part, au ministre de convoquer une commission dite du catalogue et qui, dès maintenant, rédigerait les études et notices qui prendront place dans le catalogue de l'exposition rétrospective de l'art français. Dans toutes ses communications, le commissariat insiste sur la nécessité non pas de faire une exhibition nombreuse d'œuvres d'art, mais de montrer par un choix rigoureux la puissance et l'éclat de l'école française au cours de notre siècle.

—Le bureau de la chambre de commerce de Madrid a nommé le comité de propagande pour l'Exposition de Paris. Ce comité est composé de notables industriels, de commerçants, de publicistes de tous les partis.

La réunion a décidé que les présidents des chambres de commerce feront partie du comité directeur.

—Une dépêche de Porto (Portugal) annonce que le conseil municipal de cette ville, réuni au complet, a résolu de nommer une commission de neuf délégués chargés d'exciter l'émulation parmi les industriels portugais, en vue de les engager à prendre part à l'Exposition de 1889, à Paris.

Le prince Victor Napoléon a adressé, à M. le général du Barail, président du Comité central impérialiste, la lettre suivante :

Bruxelles, 27 octobre 1888.

Mon cher général,

J'ai examiné les diverses questions qui m'ont été soumises, relativement aux comités napoléoniens impérialistes de la Seine.

Je tiens à ce que leur organisation reste telle qu'elle a été fixée par moi au mois de mars dernier.

Croyez, mon cher général, à mes meilleurs sentiments.

VICTOR NAPOLÉON.

Voici le texte du rapport qui précède le décret prorogeant jusqu'au 1er janvier 1889 le délai accordé aux étrangers résidant en France pour faire leur déclaration de résidence :

Monsieur le président,

Les étrangers de toute nationalité résidant en France se sont conformés avec empressement aux prescriptions du décret du 2 octobre 1888.

Aucune difficulté sérieuse ne s'est élevée dans l'application de cette mesure. La production des pièces justificatives qui doivent être fournies à l'appui des déclarations a seule donné lieu à l'examen de questions de simple interprétation du décret, et partout ces questions ont été résolues par les autorités locales avec l'esprit le plus large de bienveillance.

Il est donc permis de compter dès aujourd'hui sur la prompte et complète exécution du décret.

Le nombre des étrangers fixés en France étant toutefois considérable, il n'a pas été possible à un grand nombre d'entre eux de se mettre en règle dans le délai d'un mois primitivement imparti; j'ai l'honneur de vous proposer de proroger jusqu'au 1er janvier 1889 le délai accordé à ces étrangers pour faire la déclaration de résidence qui leur est prescrite.

Veuillez agréer, etc.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,
CH. FLOQUET.

Au nombre des adhésions reçues par le comité d'initiative de la Ligue nationale de l'Education physique, se trouve celle de M. Emile Augier.

L'éminent académicien a écrit la lettre suivante à M Paschal Grousset :

Croissy, 31 octobre 1888.

Monsieur et cher confrère,

J'adhère absolument à la Ligue de l'Education physique. Rien, à mon avis, ne saurait plus contribuer à l'éducation morale; la santé est la force du corps développant celle du caractère. Les anciens ne l'ignoraient pas; nos arrière-grands pères le savaient aussi, et nous commençons à y revenir; tant de Sociétés d'exercices du corps en sont la preuve. Le moment est venu d'imprimer une direction commune à tous ces efforts disséminés, et je ne doute pas que la nouvelle Ligue n'y réussisse, rien qu'à voir la liste des illustrations dont se compose son comité.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments très sympathiques.

E. AUGIER.

Aux dernières dates, le gouvernement français n'avait reçu aucune ouverture au sujet de la réunion, à Madrid, d'une conférence pour examiner la question du droit de protection des légations des diverses puissances au Maroc.

Le 31 octobre, se sont réunis, au Grand-Hôtel de Paris, les députés anglais MM. Schwan, Gardner, Prévand, Laren, Cobban, Burt, Fenwick et les députés français Jules Simon, Boyer, Camélinat, Delhon, Lelvinhac, Planteau, Barodet, Perrin, Achard, Michon, Siegfried, Bourgeois, Yves Guyot, Jacquemart, Faure, Brialou, Gaillard (Vaucluse et Gard) dans le but d'étudier le projet d'arbitrage entre les Etats-Unis et l'Angleterre et les Etats-Unis et la France.

La séance était présidée par M. Frédéric Passy.

Les délégués des Parlements anglais et français ont adopté les conclusions du projet d'arbitrage.

L'année prochaine, un nouveau Congrès sera tenu à Londres; toutes les nations y seront invitées, tous les délégués devront être membres des Parlements.

M. Gladstone adhère au projet d'arbitrage disputé par le Congrès pour toutes les questions litigieuses entre les pays consentants.

Les laïcisations.

On sait que la laïcisation de l'hôpital Saint-Louis, qui avait été primitivement fixée au 15 octobre, a été remise au 1er décembre prochain.

Les Sœurs de l'ordre de Saint-Augustin, qui desservent l'hôpital Saint-Louis, ont profité de ce sursis pour former un recours comme d'abus devant le Conseil d'Etat contre la décision du préfet de la Seine.

M. Dumesnil, conseiller d'Etat, a été nommé rapporteur.

Le dossier de la demande a été communiqué au ministère de l'intérieur, qui doit donner son mémoire en réponse.

L'affaire sera jugée d'urgence par le Conseil.

—Les Sœurs de l'asile national du Vésinet viennent d'être chassées de leur maison. Elles ont reçu avis qu'elles devront avoir quitté l'asile le 15 février 1889.

—En exécution de l'article 19 de la loi du 30 octobre 1886 et par arrêté préfectoral du 22 septembre 1888, l'école publique de filles d'Ecots (département du Calvados), a été laïcisée.

Trois jeunes filles aveugles : Mlle Marthe Martin, Emma Ozanon et Augustine Barbier, élèves de l'institution nationale des jeunes aveugles, ont subi avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du brevet élémentaire. Les élèves aveugles des deux sexes que l'institution nationale présente fréquemment à cet examen, et qui, depuis cinq ans, ont tous été reçus, ne sont dépensés que de l'épreuve du tricot. Pour toutes les autres épreuves écrites et orales, ils sont assujettis au même programme que les clairvoyants.

On mande, de Nancy, 29 octobre :

Le général Miribel a visité, ce matin, la caserne et l'hôpital militaire.

Le général, très content de sa visite, a levé les punitions jusqu'à trente jours de prison.

Hier, après la revue, le général a réuni les officiers et leur a dit :

"Dieu a donné à la nation française une intelligence plus vive et un sang plus chaud qu'aux autres nations. Profitons-en pour travailler toujours : ne nous arrêtons pas dans le progrès, ayez confiance dans l'avenir.

M. Doumer, député de l'Aisne, a déposé une proposition tendant au renouvellement de la Chambre par tiers tous les deux ans.

Chaque département élirait un député par 70,000 habitants.

Chaque département formerait une circonscription, mais serait divisé en trois séries, de telle sorte qu'un département n'aurait jamais qu'à renouveler le tiers de ses députations.

Le scrutin de liste serait maintenu.

Le général Ferron poursuit le voyage d'études défensives dans les Alpes-Maritimes—études dont il a été chargé par M. de Freycinet.

L'ancien ministre de la guerre est, du reste, désigné comme successeur éventuel du général Japy, dans le commandement du 15e corps d'armée.

La Compagnie exploitant les inventions du lieutenant J. W. Grayson, ancienneement de la marine des Etats-Unis, a vendu au gouvernement français, pour la somme de 2,500,000 fr., le brevet des canons lançant, avec de la poudre ordinaire, des obus de dynamite.

C'est le gouvernement français lui-même qui aurait fait l'offre de l'achat à l'agent de la Compagnie, actuellement à Paris, et le contrat aurait été signé, ces jours derniers.

L'Ordre des Servites de Marie a fait, dernièrement, une perte considérable dans la personne du Père P. François-Marie Testa, son Général, décédé à Rome.

Le défunt, chrétien sait ce que fit le Père Testa, durant les six années de son généralat, pour promouvoir le culte à Notre-Dame des Douleurs, qui est le principale dévotion de l'Ordre.

M. de Freycinet a adressé une circulaire interdisant aux officiers de se faire recommander autrement que par la voie hiérarchique auprès des membres de la Commission supérieure du classement.

Le ministre de la marine a pris la même décision pour le Conseil d'amirauté.

Les députés de la Seine ont reçu une délégation des électeurs de la banlieue demandant la démolition des fortifications de Paris. Il a été décidé qu'une démarche serait faite dans ce sens auprès du ministre de la guerre.

Le nombre des étrangers qui sont venus se faire inscrire à la préfecture de police était, le 30 octobre, de 56,141. Les Belges, les Allemands et les Italiens sont, de beaucoup, les plus nombreux.

Le château de Buzenval cesse d'être une habitation de plaisance et devient un établissement d'éducation pour les jeunes ouvrières. Tel a été le vœu de sa propriétaire, feu la duchesse de Champigny, née Duval de Bonneval, qui l'a légué avec tout son mobilier et quatre cent mille francs en espèces à l'œuvre de Saint-Nicolas.

Le roi des Belges a conféré à M. le président de la République le grand-cordon de l'ordre de Léopold.

Le préfet de la Loire a pris un arrêté interdisant d'annoncer, sur la voie publique et dans les lieux publics, autrement que par leur titre et leur prix, les livres, écrits, brochures, journaux, dessins, gravures et autres publications.

Le pari mutuel.

La Cour d'appel de Paris vient d'adopter une jurisprudence, qui, si elle était confirmée, serait la mort du pari mutuel.

Un sieur Dumien avait été poursuivi pour avoir tenu une agence de paris mutuels. Au mois d'août dernier, la huitième chambre l'acquitta, par ce motif qu'on ne pouvait confondre le pari mutuel avec le pari à la cote, ce pari ayant été réglementé et autorisé par l'administration, et l'Assistance publique prélevant sur les mises une commission de 2 0[0.

La Cour a infirmé ce jugement. Elle a condamné Dumien à 200 fr. d'amende en déclarant que "si les paris faits entre propriétaires de chevaux, ou entre personnes s'occupant notoirement de course, peuvent être considérés comme n'étant pas des jeux de hasard, il en est autrement des paris où la chance prédomine manifestement sur les combinaisons de l'intelligence.

"Lorsqu'on n'a aucune notion exacte de la valeur des chevaux, de leurs origines, de leur état au moment du départ ou de l'habileté des jockeys, on ne peut, dit la Cour, exercer aucun contrôle sérieux sur les conditions du pari. On est mû par la seule passion du jeu, et toutes les opérations faites dans ces conditions constituent les jeux de hasard."

Par suite de dispositions nouvelles concertées entre la Compagnie de l'Ouest et le syndicat de Ceinture, un train en plus sera mis, le matin, à la disposition des ouvriers parisiens sur les lignes de Paris à Auteuil, Ceinture R. D. et R. G., soit trois trains au lieu de deux.

En outre, le premier train de Ceinture circulant le matin dans chaque sens fera une évolution complète autour de Paris sans rompre charge à Courcelles-Ceinture, de façon à éviter aux nombreux ouvriers qui fréquentent ces trains les ennuis d'un transbordement et souvent d'un stationnement prolongé en ce point.

Le 3 novembre, anniversaire de la bataille de Mentona, les zouaves pontificaux présente à Paris, ont fait dire, à huit heures et demie du matin, à l'église des Pères de la Passion, de l'avenue Hoche, un service funèbre en l'honneur de leurs camarades tombés pendant cette bataille. Environ quatre-vingts zouaves pontificaux avaient répondu à l'appel. On remarquait dans l'assistance la présence d'une centaine de dames portant de longs habits de deuil. Le service funèbre a été célébré par le révérend Michael Watts-Russell, de la vieille maison anglaise de ce nom, et frère de Julien Watts-Russell, tué l'un des premiers à la bataille de Mentana.

L'infirmerie Marie-Thérèse, où est mort le vénérable abbé Cruzes, est un établissement hospitalier fort peu connu du public. C'est une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, située au No 92 de la rue : Denfert-Rochereau, Paris, à côté du couvent de la Visitation et de l'hospice général des Enfants-Assistés. Au siècle dernier, y était une dépendance du Noviciat des Pères de l'Oratoire.

A côté des vastes bâtiments construits, en 1650, aux frais de Nicolas Pinette, trésorier du duc Gaston d'Orléans, qui en fit don aux Oratoriens, de spacieux jardins s'étendant jusqu'au boulevard d'Enfer et sont plantés de cèdres magnifiques. C'est là que les octogénaires, auxquels l'âge ou la maladie ne permet pas de continuer l'exercice de leur ministère, trouvent un lieu de refuge et de recueillement.

Les Oratoriens avaient, du reste, donné cette destination à une partie de leur noviciat; les membres âgés ou souffrants de la congrégation y prenaient leur retraite, ainsi que de vieux laïques qui tenaient à finir leurs jours au milieu des disciples du cardinal de Bérulle, Mgr de Quélen, fondateur de l'infirmerie Marie-Thérèse, n'ont donc qu'à renouer la tradition pour rendre à ce coin de Paris sa destination première.

L'infirmerie Marie-Thérèse abrite ordinairement une dizaine de prêtres. Les moins impotents y disent la messe et s'occupent d'études religieuses. Les ressources se composent de dons, de legs et de subventions de la caisse diocésaine.

L'établissement a été, depuis longtemps, déclaré d'utilité publique, et de petits héritages viennent, de loin en loin, en augmenter les ressources.

Sur le boulevard :

—Oh avez-vous passé vos vacances cet été?

—A X.....-sur-Mer.

—Est-ce qu'la localité est saine?

—Tellement sainé que, pour inaugurer le nouveau cimetière, on a été obligé d'assassiner un habitant.

Envoyez un timbre-poste de 3 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

FERRLAND—Décédée hier, lundi, à 11:30 a. m., VIRGINIA WALTER FERRLAND. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son neveu Chas. Longmire sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 3:30 p. m., de la dernière résidence, coin St. Philippe et Romparte.

CHARBONNET—Décédée lundi, 19 novembre 1888, à 10 heures a. m., Mme ALBERT CHARBONNET, née Marie Estelle Schomberg, à l'âge de trente-deux ans. Les amis des familles Charbonnet, Schomberg et Le Carpentier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mardi matin, 20 courant, à 10 heures.

Le convoi partira de sa dernière demeure rue Claiborne, entre St. Bernard et Annette.

Je viens d'être nommé SEUL AGENT de la NAPA VALLEY WINE CO. pour la vente du célèbre vin rouge

PRIVATE STOCK.

qui n'est reçu ici qu'en caisses et que je vends à $6 50 la caisse : grandes bouteilles. Ce vin est de qualité supérieure. Les personnes désirant boire les meilleurs vins de la Californie doivent goûter de celui-ci. ERNEST VILLERE,
10 déc—1an 15 rue Carondelet.

TO-KALON.

Avis—M. Philippe Forget, propriétaire du restaurant populaire du No 16 de la rue Dauphine annonce aux amateurs de bons vins et de bonne cuisine qu'il vient de s'attacher un cor don bleu hors ligne pour l'ouverture de la saison d'hiver. Dîners et déjeûners à 50 cents avec demi-bouteille de To Kalon No 2. Pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille To Kalon No 1. On trouvera aussi les meilleurs crus des vins de Californie à son magasin 154 rue Royale entre St Pierre et Toulouse. 4 oct—au 1er

Proclamation d'actions de grâce

—PAR—

FRANCIS TILLOU NICHOLLS

Gouverneur de la Louisiane.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
Etat de la Louisiane.

Me conformant à une vieille et respectable coutume et m'inspirant de la proclamation du président des Etats-Unis, je désigne par les présentes

Jeudi 29e jour de novembre 1888,

comme jour d'actions de grâce et de prières.

J'invite tout particulièrement la population de la Louisiane à suspendre ses travaux, au jour ci-dessus indiqué et à se réunir dans les temples consacrés au culte public pour exprimer au Tout-Puissant, Créateur de l'univers, la reconnaissance à l'égard qui gouverne l'univers pour les nombreux bienfaits dont il l'a comblée pendant l'année.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, en 16e jour de novembre A. D. 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS.

Par le gouverneur,
L. F. MASON secrétaire d'Etat. 20 nov—

Avis.

SPEAR & ESCOFFIER, encanteurs, préviennent leur nombreuse clientèle qu'ils ont transféré leurs bureaux de No 40 rue Royale au No 31 1/2, rue Chartres.
30 oct—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurances sur la Vie du Nord de la Nouvelle-Orléans.—No 34 rue du Camp—Nlle-Orléans, 17 novembre 1888.

Conformément à l'article IV de la charte, avis est par le présent donné aux actionnaires, qu'une élection pour directeurs de cette compagnie, pour servir pour l'année suivante, sera tenue à son bureau le LUNDI, 3 me jour de décembre, 1888 de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.

SCOTT McGHEE,
17 nov—au 3 déc Secrétaire.

CHEMISIER PARISIEN
E. RIGAUT,
Cesser des premières maisons de Paris
405 Sixth Avenue, New York.
Sur mesure, 6 chemises Warnsutta, $9.
Réparation cols, devants, manchettes.
Spécialité de chemise, raleçons, gilets de flanelle.
1er sept—1 an—Dim Mar Jeu.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Sonlliens abdominaux, Bandages herniaires. Bas pansoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McBERMOTT,
200 St Charles, entre Julie et St Joseph.
31 mai—1 an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Guipure, Nottingham Madras Turcoise
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement Rideaux
6 oct—1an

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE,
A
40 rue Toulouse.
11nov—1

Avis Spécial.

Le Restaurant de la Louisiane—Mme et M. Louis Bezaudun, propriétaire du Restaurant de la Louisiane, 107 rue de la Douane, ayant achevé les réparations de leur grande, élégante et très aérée salle à manger, qui est maintenant ornée d'une tapisserie fashionable et de bon goût, sont maintenant prêts à recevoir leurs clients et à servir à tous ceux qui viendraît chez eux les mets les plus délicats et toutes les primeurs de la saison. Tout rela servi royalement.
2 nov—1m

R. N. OGDEN,
AVOCAT,
3 1/2 RUE CARONDELET.
14 nov—1m

TROIS CELEBRES
MACHINES A COUDRE

La nouvelle machine automatique Singer (1 simple). Elle coud d'elle-même.

Le New Singer Vibrator. Plus moderne, fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.

Le New Singer Cuvelier. Elle est parfaitement et mécaniquement.

Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.

1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec 61 simples? Toute bonne machine contiendrait renferme un de ces trois principes.—Cette que vous préférez vous pouvez l'avoir à votre choix.

Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.

Maîtres Bonner Sikert Fourme, à vendre, Agence pour parures Standard cinéraria (Imperial Standard Patterns).

Gazettes adressées par la poste, gratuitement sur demande.

Le Singer Manufacturing Company, 149 rue du Canal